

STATION D'ÉPURATION DE HABAY-LA-NEUVE

Chemin de la Trapperie, 6740 Habay-la Neuve
secteur d'exploitation : Sud 1
chef d'équipe : Ch. Michel



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE : Semois-Chiers

ZONE D'INFLUENCE : Habay-la-Neuve

CAPACITÉ NOMINALE : 2800 équivalents-habitants

MISE EN SERVICE : 1975

REPRISE PAR L'AIVE : 1992

GESTIONNAIRE : AIVE

COÛT ANNUEL DE FONCTIONNEMENT PAR EH : 20 €

DÉBIT JOURNALIER : 420 m³ / jour

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT : Région wallonne

FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION : SPGE, par le CVA

INTÉGRATION DE LA STATION DANS L'ENVIRONNEMENT

Toutes les dispositions constructives ont été prises pour limiter les nuisances sonores et olfactives et intégrer au mieux la station dans le site choisi :

- plantation de haies et de hautes-tiges, pompes insonorisées, ...

TÉLÉTRANSMISSION

La station est munie des outils informatiques et de télécommunication permettant la télégestion et la télésurveillance de l'ouvrage. Ces équipements assurent un contrôle à distance et une surveillance permanente de l'ouvrage.

Normes et rendement 2013

DBO₅ : 14 mg O₂ / litre en sortie
Norme max. : 25 mg O₂ / litre

DCO : 51 mg O₂ / litre en sortie
Norme max. : 125 mg O₂ / litre

MES : 24 mg / litre en sortie
Norme max. : 35 mg / litre



Circuit des eaux usées

Ces eaux usées du village de Habay-la-Neuve sont acheminées jusqu'à la station d'épuration par un collecteur qui reprend l'ensemble des eaux véhiculées par les égouts communaux. À l'entrée de la station, les eaux usées sont relevées par deux vis d'Archimède. Elles peuvent relever chacune 38 m³/heure.

Un dégrillage automatique permet de retenir les plus gros déchets. L'évacuation de ces déchets est réalisée par un peigne qui les remonte et les pousse vers un conteneur. Les eaux passent ensuite dans un double dessableur longitudinal. Ce dessableur assure la sédimentation (dépôt sur le fond du bassin) des particules les plus lourdes : sables, graviers, ... qui sont ainsi éliminés. Le nettoyage du dégrilleur s'effectue manuellement.

Après avoir subi ces traitements physiques, les eaux usées sont traitées biologiquement dans un bassin d'aération. Les polluants dissous dans les eaux usées sont "consommés" par des bactéries épuratrices en présence d'oxygène. Cet oxygène leur est fourni par des surpresseurs qui injectent de l'air au fond du bassin d'aération à travers des diffuseurs fines bulles.

Ce procédé est appelé "boues activées".

La dernière étape du traitement consiste à séparer les eaux épurées des bactéries qui s'y sont développées. Cette phase de séparation est réalisée par décantation dans un clarificateur.

L'eau surnageante clarifiée, s'écoule par débordement vers la rivière.

Circuit des boues

Une partie des bactéries décantées, appelées "boues secondaires", sont renvoyées dans le bassin d'aération grâce à un racleur de fond et une pompe de recirculation. L'autre partie des boues est extraite du système et constitue les "boues en excès".

Ces dernières sont pompées jusqu'à l'épaississeur de boues.

Une fois épaissies, elles sont stockées dans un silo à boues avant leur évacuation vers la station d'épuration de Bastogne-Rhin.

Elles y sont déshydratées avant d'être orientées vers une filière de valorisation énergétique.

L'AIVE à votre écoute ...

- www.aive.be
- infoligne@aive.be

Service de garde

- 0800 94 894

AIVE : Association intercommunale pour la protection et la valorisation de l'environnement.

CVA : le coût-vérité assainissement est la fraction du coût de l'eau de distribution qui sert à financer l'assainissement.

DBO₅ : la demande biologique en oxygène sur 5 jours est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

DCO : la demande chimique en oxygène est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

Équivalent-habitant : quantité moyenne de pollution produite par une personne en une journée.

MES : le taux de matières en suspension est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.